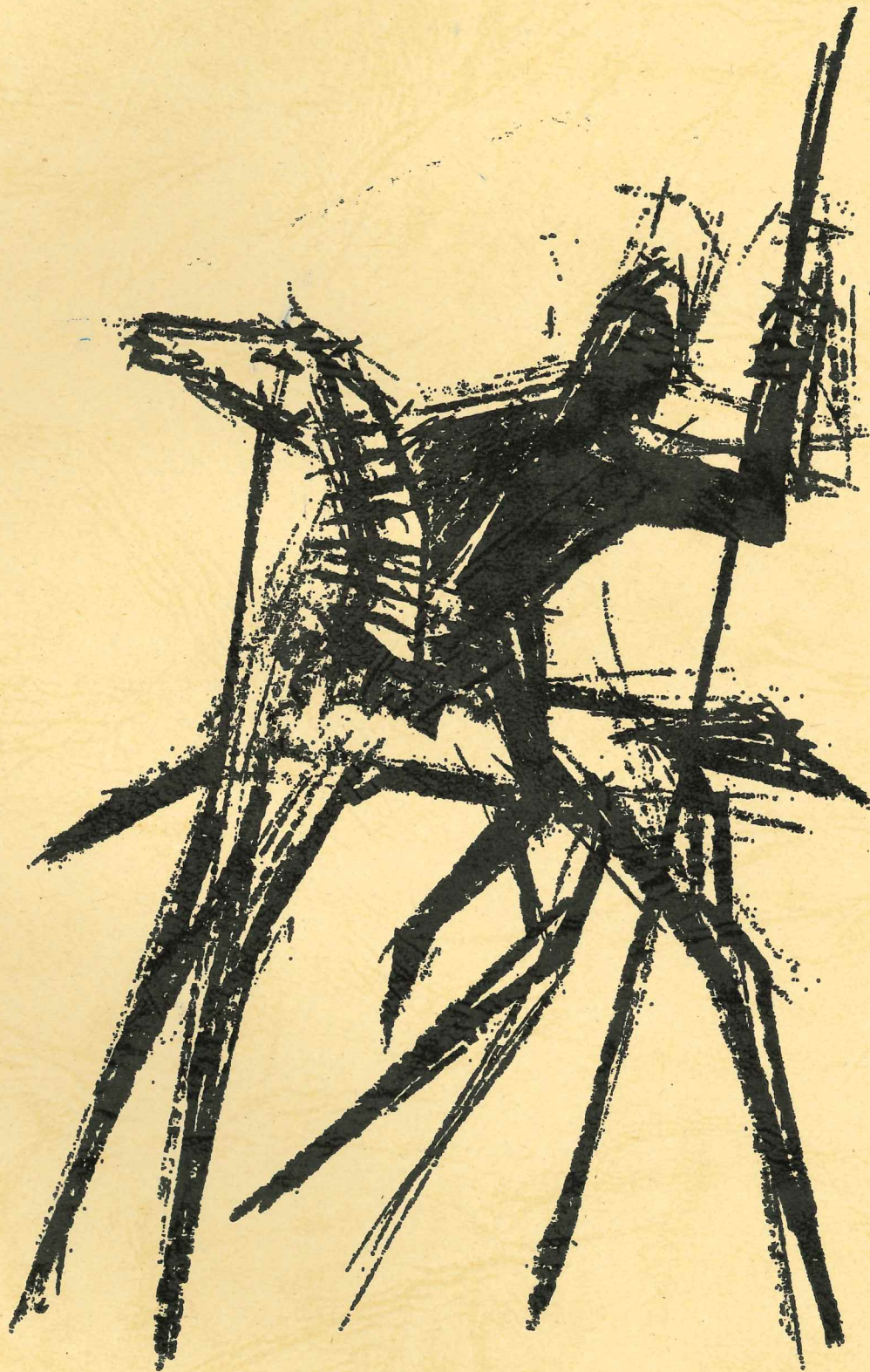


ESG

INFORMATION



N° 20 DÉCEMBRE 1977

En côtoyant régulièrement des parents d'élèves, en écoutant leurs remarques, j'ai constaté que les propos qu'ils tiennent sur l'école sont foncièrement bienveillants et souvent reconnaissants. Il arrive même que quelques lettres signalent, en fin d'année scolaire par exemple, une satisfaction très affirmée.

Il ne faut toutefois pas généraliser car l'échec n'est pas toujours absent de notre démarche. En outre, on doit bien admettre que certaines innovations inquiètent et irritent. Parmi celles-ci, la mathématique moderne constitue l'exemple idéal; on voudrait bien avoir une bombe qu'on lancerait avec une agressivité mal camouflée dans la maison des novateurs de la pédagogie et de ceux qui cautionnent leurs soi-disant inepties.

Il faut, je crois, raison garder. D'une manière très générale, personne ne se permettrait d'enseigner, en physique ou en chimie, des notions qui ne tiendraient pas compte des connaissances acquises au 20^e siècle. Est-il alors normal de présenter l'algèbre avec l'optique de 1880 et la géométrie en ne tenant compte que des découvertes faites par Euclide 400 ans avant Jésus-Christ ?

Poser la question, c'est y répondre. Il faut manifestement que l'enseignement contemporain, celui des mathématiques comme tous les autres, bénéficie des découvertes récentes; il faut qu'il transfère au niveau des principes élémentaires des connaissances qui présentent les différentes matières enseignées dans une optique plus claire et plus efficace.

Voilà pour le principe et j'admets volontiers qu'il est plus facile de le clamer que de l'appliquer. Pour s'en rendre compte, il faut simple-

ment constater que l'enseignement des mathématiques a connu, à l'étranger notamment, des modifications excessives surtout pour des élèves qui ne s'orientent pas vers des études gymnasiales. Il faut pourtant savoir que les manuels Ineichen introduits dans le canton de Fribourg depuis trois ans constituent une mesure nuancée et que leur utilisation préserve de manière importante les exercices dits traditionnels. Selon des avis autorisés, les données modernes qu'ils présentent et qu'ils utilisent apportent à l'enseignement des mathématiques et à leur compréhension des éléments largement positifs.

Alors, a-t-on trouvé la solution définitive, le compromis historique ? Certes non. Dans deux ans, les élèves quitteront l'école primaire, après leur 6e classe, avec une formation nouvelle reposant sur des critères élaborés par CIRCE (Commission interdépartementale romande pour la coordination de l'enseignement). Cette formation nouvelle comprend l'avantage énorme d'être identique, au moins théoriquement, dans toute la Romandie et d'éviter à un enfant qui change de canton d'être complètement déphasé dans une discipline fondamentale de ses activités scolaires.

Pour continuer dans la voie entreprise, une nouvelle commission CIRCE vient d'être instituée; elle aura une tâche très complexe à assumer puisque les diversités romandes sur le plan des structures scolaires constituent un écueil sérieux. Quels que soient les problèmes à surmonter, il est absolument impératif que la continuité soit assurée, que les passages vers la post-scolarité soient correctement préparés. Là aussi, une commission - cantonale cette fois-ci - est à pied d'oeuvre. Décidément, rien n'est simple en éducation. C'est rassurant tout au fond puisque'une institution vivante doit être une création continue.

Michel DUCREST
Directeur de l'ESG

DISPOSITIONS OFFICIELLES

- CONDITIONS DE PROMOTION DANS LE CYCLE D'ORIENTATION

1. Les notes sont données d'après l'échelle 6, très bien, à 1, très mal. On peut les fractionner en $\frac{1}{2}$.
2. Les élèves sont promus à la classe supérieure s'ils ont obtenu la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches et la moyenne de 4 pour le groupe éliminatoire.
3. Pour le calcul de la moyenne générale, les branches dotées de plus de trois leçons hebdomadaires sont affectées du coefficient 2; les autres du coefficient 1. (Toutes les branches du programme sont représentées par une seule note et comptent dans le calcul de la moyenne.)
4. Le groupe éliminatoire comprend :
 - a) pendant les trois années et dans toutes les classes, la langue maternelle, la seconde langue et les mathématiques;
 - b) en outre, dans la section littéraire et pendant les trois années, le latin.
5. En règle générale, les notes obtenues au cours du troisième trimestre sont déterminantes pour la promotion.
6. Un élève qui répète une classe et qui n'obtient pas à la fin de l'année des résultats suffisants ne peut pas, en règle générale, continuer ses études dans la même section.

- DEPARTS ANTICIPES

Depuis la promulgation de la loi du 2 juillet 1971 concernant l'application du Concordat sur la coordination scolaire et de son arrêté d'exécution du 29 février 1972, "la durée de la scolarité obligatoire est d'au moins 9 ans pour filles et garçons à raison de 38 semaines d'école par an au minimum."

Cela signifie que les départs d'élèves pour commencer un apprentissage ou effectuer un travail ne sont pas possibles aussi longtemps que les neuf années de scolarité obligatoire (on ne tient pas compte de l'école infantine) ne sont pas accomplies.

Les dispositions concernant les fils d'agriculteurs se trouvant en dernière année de scolarité et désireux de poursuivre dans la voie professionnelle de leur père sont actuellement en réexamen au Département de l'Instruction publique.

- ABSENCES ILLEGITIMES

(Art. 5 de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 29 septembre 1975)

L'élève qui manque l'école à l'insu de ses parents ou de son représentant légal est puni disciplinairement selon les dispositions respectivement du règlement général des écoles primaires et du règlement général des écoles secondaires du degré inférieur.

Les parents ou le représentant d'un élève qui sont responsables d'une absence injustifiée sont passibles des amendes que voici :

- absence d'une heure : 2 francs
- absence de deux heures : 4 francs
- absence de trois heures
ou d'une demi-journée : 6 francs
- absence d'une journée : 12 francs

Dès la sixième absence d'une journée, le montant des amendes dues, au cours de l'année scolaire, pour d'autres absences injustifiées est doublé.

Dès la onzième absence consécutive d'une journée, le préfet cite les parents, ou le représentant de l'élève, à comparaître devant lui et les avise qu'il pourra les condamner aux arrêts, par la voie de l'ordonnance pénale, si, par leur faute ou leur négligence, il n'est pas mis fin aux absences injustifiées de l'élève.

Lorsque les absences prolongées ou réitérées d'un élève sont dues principalement à des troubles de comportement de l'élève ou à de graves difficultés familiales, l'inspecteur scolaire ou la personne responsable de l'école doit être averti. Il requerra, au besoin, l'aide de l'Office cantonal des mineurs. Dans ces cas; il peut être fait abstraction de toute sanction.

STATISTIQUES DES ELEVES

=====

(établie le 15 octobre 1977)

1. REPARTITION

Bâtiment principal

| | | |
|-------------------------|------------|------------|
| 7 classes de 1ère année | 187 élèves | |
| 6 classes de 2e année | 155 élèves | |
| 7 classes de 3e année | 165 élèves | |
| 1 classe pratique | 17 élèves | |
| | total | 524 élèves |

Bourg

| | | |
|-------------------------|-----------|------------|
| 2 classes de 1ère année | 53 élèves | |
| 2 classes de 2e année | 49 élèves | |
| | total | 102 élèves |

Villa Caecilia

| | | |
|----------------------|-----------|-----------|
| 3 classes P 9e année | 49 élèves | |
| 2 classes P 8e année | 41 élèves | |
| | total | 90 élèves |

Corjolens

| | | |
|-----------------------|-----------|-----------|
| 1 classe P 8-9e année | 15 élèves | |
| 1 classe P 9e année | 14 élèves | |
| | total | 29 élèves |

TOTAL 745 élèves

2. EFFECTIFS

| | | | 1976-1977 |
|------------|-----------|------------|--------------|
| 1ère année | 9 classes | 240 élèves | (233 élèves) |
| 2e année | 8 classes | 204 élèves | (193 élèves) |
| 3e année | 7 classes | 165 élèves | (188 élèves) |
| section P | 8 classes | 136 élèves | (112 élèves) |
| | | 745 élèves | (726 élèves) |
| | | === | |

3. PROVENANCE

| | | |
|-------------------|------------|--------------|
| Ville de Fribourg | 386 | (388 élèves) |
| Cercle scolaire | 344 | (333 élèves) |
| Hors cercle | 15 | (5 élèves) |
| | 745 élèves | 726 élèves |
| | === | |

BIBLIOTHEQUE

Une bibliothèque à l'école : pourquoi ?

Il y a maintenant quatre mois, c'était dans les premiers jours de septembre, que les élèves découvraient leur nouvelle bibliothèque, claire, spacieuse, accueillante; conçue, pensons-nous, à l'écart de toutes les imperfections dont pourrait souffrir une organisation hâtive et improvisée.

Si modeste soit-elle avec ses 2000 ouvrages de tous genres, son installation a nécessité des efforts, de la réflexion, des dépenses.

Pourquoi donc accorder à une bibliothèque scolaire tant d'attention ? Nous allons tenter de donner une réponse à cette question.

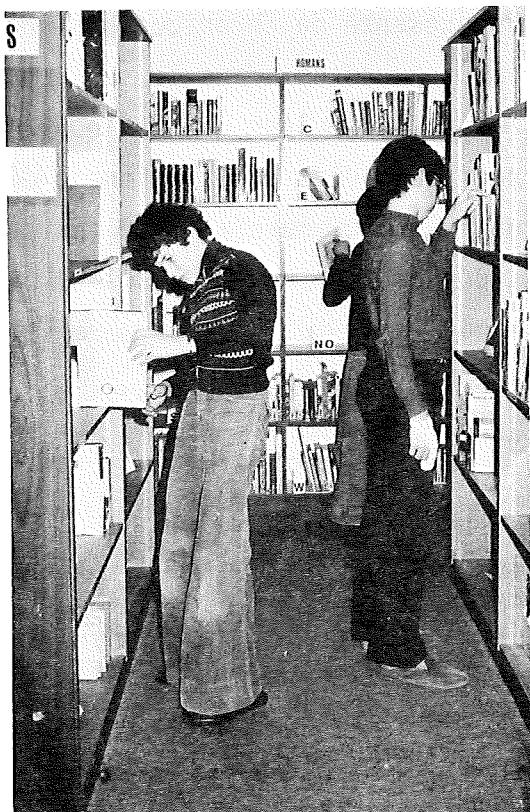
On ne surprendra plus personne en parlant, en 1977, même devant des non-pédagogues, de débats en classe, de textes libres, d'enseignement thématique, de magnétophone et autre magnétoscope. Ce sont des termes et des idées auxquels la pédagogie moderne nous a habitués depuis déjà bien des années. En outre, dans la vie de tous les jours, qui de nous n'a entendu évoquer l'explosion documentaire ? Il suffit de penser à notre boîte à lettres qui, presque tous les jours, déborde, tant se multiplient les papiers qui la remplissent; un exemple : un praticien suisse alémanique indique, dans une lettre publiée par le Bulletin des médecins suisses, qu'il a reçu en un mois 372 lettres et imprimés publicitaires de tous formats et 22 colis contenant des échantillons, le tout pesant au total près de 15 kilos. Significatif, non ?! Et le phénomène semble ne pas aller en s'amenuisant. Sommes-nous armés, nous adultes, pour nous défendre contre cette invasion submergeante ? Et nos enfants, le sont-ils ? Se défendre dans ce cas, c'est savoir discerner le bon du mauvais, reconnaître le vrai parmi les documents médiocres.

Nos élèves sont-ils à même de discerner, dans la masse des informations reçues, le bon, le vrai ?

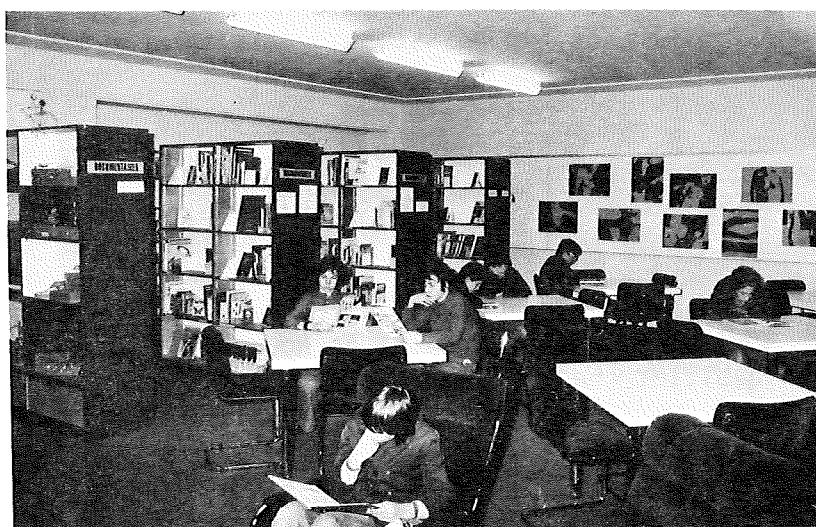
Des plus petits aux plus grands, ils souffrent de connaître mal les outils de travail susceptibles de les aider; mais ils souffrent surtout de ne pas connaître les meilleurs outils. Il devient urgent d'apprendre à l'enfant à interroger le document, quel qu'il soit, et cela avec l'aide directrice et non la fâcheuse directivité impérialiste du maître. N'est-il pas vrai que la meilleure façon de lutter contre un mal qui nous assaille se trouve avant tout dans une auto-défense naturelle et non exclusivement dans l'assistance extérieure de la médecine? Carl ROGERS a écrit : "J'en suis arrivé à croire que les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre lui-même et qu'il s'approprie". Il ne s'agit plus dès lors d'enseigner à la manière verbalisante de l'école ancienne mais bien plutôt d'apprendre à apprendre. Il faut donc aider à bien apprendre : c'est le rôle d'un maître-orienteur et directeur; c'est le rôle d'une bibliothèque scolaire. Comme une médecine qui renforcerait les auto-dispositions naturelles d'un organisme.

Et pour que cette assistance soit efficace, il faut que la bibliothèque soit pleinement opérationnelle dans des conditions d'espace et d'organisation idéales. Elle n'est plus alors la "librairie poussièreuse de Montaigne" mais "le laboratoire de l'enseignement" (Rapport Parent, Québec) et son responsable devient un chef d'orchestre qui donne le ton et non plus cette "souris parmi des livres moisis" (Dewey).

Daniel STEVAN



... dans la nouvelle bibliothèque,
de la recherche des documents
à leur consultation.



DES LIVRES POUR LES JEUNES

Jusqu'ici ESG-Information n'a jamais présenté de chronique bibliographique. Cette démarche est entreprise aujourd'hui dans le seul but de rendre service à certains parents. Faut-il préciser que les ouvrages cités en référence ne constituent pas les seules acquisitions profitables et que leur mention n'a aucun relent commercial ? Le texte de présentation reprend simplement des données contenues dans l'EDUCATEUR, revue de la Société pédagogique romande (No 29 du 30 septembre 1977).

Mes Campesinos Othmar Franz Lang
Duculot. Coll. Travelling. 1977
Dès 12-13 ans

"Donner un sens à sa vie !" C'est le thème de ce très beau roman qui a pour cadre l'Amérique du Sud et plus précisément les Andes. Marie-Louise, jeune Allemande, issue d'une famille très riche refuse de suivre la voie normale tracée par son milieu. Devenant infirmière, elle décide de se mettre au service de l'Aide aux pays en voie de développement. C'est un roman captivant, attachant dès les premières pages.

Les Maraudeurs du petit Matin Christine Renard
Hachette. Poche rouge. 1977
Dès 13 ans

C'est un roman récréatif, facile, mais captivant, recommandé aux jeunes qui hésitent à s'engager dans la lecture d'un roman trop complexe. L'intrigue est pleine de rebondissements imprévus.

Guide jeunesse préhistoire L.R. Nougier
Hachette. Jeunesse-Albums. 1977
Dès 12-13 et plus

Il y a quelques années, je vous avais présenté un ouvrage remarquable : l'Aventure humaine de la Préhistoire de Nougier. Aujourd'hui, l'auteur récidive en publiant chez le même éditeur un guide sur la préhistoire. Je le recommande particulièrement aux jeunes et aux enseignants qui découvriront un instrument extraordinaire de recherches et d'activités à effectuer. Plus de 200 noms et mots-clés, classés par ordre alphabétique, se répondant grâce à un système de renvois et de nombreux dessins et photos, nous introduisent au coeur de la préhistoire vivante.

Un fait intéressant à signaler : le format du livre, conçu pour que l'utilisateur puisse l'emporter facilement dans ses randonnées.

La Guerre des Innocents

Gail Graham
Duculot. Coll. Travelling. 1977
Dès 12-13 ans.

"Ne faites jamais de prisonniers. Le seul bon Vietnamien est un Vietnamien mort." C'est la première chose qu'Harry, soldat américain, a appris dans son stage de survie. Mi, jeune fille nord-vietnamienne, est persuadée que tous les Américains sont des assassins, et la preuve semble être là : son village et ses occupants viennent d'être rayés de la carte par un bombardement. Seul, Mi, son frère et un bébé ont échappé au massacre. Et c'est la rencontre avec Harry perdu dans la brousse, abandonné par sa patrouille, sans doute parce qu'elle le croit mort...

Ce très beau roman consacré à un des drames de notre temps mérite d'être lu dans toutes les classes en lecture suivie ou individuellement. C'est le roman de l'espoir, mais...

L'Aventure de l'Homme dans la Mer

Philippe Diolé
Hachette. Jeunesse-Albums. 1977
Dès 14 ans et plus

Collaborateur du commandant Cousteau, Philippe Diolé fait partie des pionniers qui ont donné une nouvelle dimension à la planète en explorant le fond des mers et des océans. Ce merveilleux album richement illustré de photographies est conçu pour les jeunes, mais il enthousiasmera tout autant les adultes. Il présente l'histoire de la conquête des mers, le présent avec ses techniques remarquables, mais aussi avec ses erreurs commises par les terriens, et l'avenir !

Le Renard dans la Maison

Pierre Pelot
G.T. Rageot. Chemins de l'Amitié. 1977
Dès 15 ans

Dans ce très beau roman, on retrouve le "Pierre Pelot" du "Pain perdu", du "Pantin immobile" et du "Ciel fracassé". Les mêmes thèmes reviennent. Cela pourrait être lassant. Et bien non ! Et c'est là le grand art et les qualités d'un auteur qui ne fait que s'affirmer toujours plus. On est immédiatement "accroché" par ce récit qui se passe dans un endroit retiré des Vosges. Le suspense est constant, maintenu par un style di-

rect, cinématographique... Un style "à la Pelot".
Marcel Lourrou, un ouvrier retraité vit avec Sylvia sa fille. Un jour il recueille un jeune homme blessé. Il le soigne clandestinement car il n'est pas de ceux qui ferment leur porte. Pourtant, il n'est pas sûr de la sincérité du jeune homme. Comment cacher la présence du blessé à sa fille ? Comment la dissuader de le livrer à la police ?
Un beau roman qui mérite sans discussion la note d'achat.

Fahrenheit 451

Ray Bradbury
Gallimard. Coll. 1000 Soleils. 1977.
Dès 15-16 ans

La réédition de ce roman de science-fiction écrit en 1955 et immortalisé au cinéma par F. Truffaut est intéressante car le thème reste très actuel. Dans un univers parfaitement organisé, où le bonheur est obligatoire, la littérature est bannie. Montag le pompier exécute son devoir avec conscience : il brûle tous les livres. Mais sa rencontre avec Clarisse va bouleverser sa vie. Cette jeune fille lui révèle la nature et la poésie. Montag se met à lire. Il passe du côté des bannis.

Chaque livre de cette collection est accompagné d'un cahier final élargissant le thème traité. Ici, il essaie de répondre à la question : "Serait-il possible dans notre monde d'empêcher la circulation de l'information ?"

Je signale dans la même collection la réédition de deux classiques : Knock de Jules Romain dont le cahier final parle des médecins d'hier. Le tour du monde en 80 jours de Jules Verne.

Archipel du Tiki

Francis Mazière
R. Laffont. Plein Vent Documents. 1977
Dès 15-16 ans et plus

Ce très beau récit écrit il y a 20 ans par F. Mazière a tout à fait sa place dans cette collection, pourtant je ne peux en recommander la lecture qu'à des jeunes passionnés de pays lointains, d'ethnographie et d'archéologie. Mazière parle du peuple du Tiki, venu d'Amérique sur ses radeaux de balsa jusqu'aux îles Marquises, perles de la Polynésie. Bien que ses affirmations soient en partie contestées aujourd'hui, il faut reconnaître que l'auteur arrive à nous passionner.

Jeunesse oblige

Auteurs en Herbe
Bibliothèque verte. Hachette. 1977.
Dès 12 ans

Pour ceux qui ont aimé "Sans compter l'imprévu...", cette série des auteurs en herbe continue. Ces auteurs ont entre 15 et 20 ans et c'est leur monde d'adolescents qu'ils mettent en scène. Les récits ont la forme de nouvelles qui se lisent sans lassitude, dans un style déjà personnel, intéressant. Pour la première fois, deux jeunes Suisses ont été retenus dans la liste des auteurs en herbe. L'idée d'utiliser de jeunes talents écrivant pour des lecteurs de leur âge n'est bien sûr plus très nouvelle, mais l'enthousiasme et l'imagination des auteurs redonnent une nouvelle vigueur à ce qui ne sera jamais, je l'espère, une exploitation de jeunes doués comme on l'a vu dans la chanson, par exemple.

Jacquou le Croquant

Eugène Le Roy
Gallimard. Coll. 1000 Soleils. 1977
Dès 14-15 ans et plus

Dernièrement, la TV a présenté l'adaptation du romand d'Eugène Le Roy. C'est avec plaisir que j'ai appris la réédition de ce livre que je recommande sans réserve aux adolescents ayant un certain goût pour la lecture. Jacquou est le symbole de la rébellion des paysans contre leurs seigneurs. L'histoire se passe au début du XIXe siècle dans le Périgord. Elle est racontée avec toute la saveur du parler périgourdin. Jacquou nous montre que la révolution est toujours à refaire. Sa vie sera marquée par la misère, par le sang. L'humiliation fera naître chez lui une haine pour les seigneurs qui n'auront pas réprouvé les principes féodaux.

C'est un livre passionnant qui enrichira énormément les lecteurs intéressés par la situation sociale des paysans au début du XIXe siècle. Le cahier final est l'histoire de Jacques Bonhomme, symbole du paysan français.

CONGE HEBDOMADAIRE

Au début du mois de février 1977, la Direction des Ecoles de la Ville de Fribourg avait lancé une enquête sur les congés scolaires hebdomadaires.

Compte tenu du type de questions posées, les résultats chiffrés sont extrêmement abondants. 3337 questionnaires provenant des différents niveaux d'enseignement sont rentrés. Sur ce chiffre, 2684 familles habitent en ville de Fribourg (80,4 %). Mais, si l'on ne tient pas compte que des écoles secondaires, la proportion des familles habitant en campagne devient alors majoritaire (51 %).

L'enquête était destinée à éclairer le Conseil communal et à l'aider à fixer un congé hebdomadaire qui réponde au voeu de la majorité des parents. Ce ne fut manifestement pas facile puisque, sur le plan général, le congé du jeudi était préféré par le 40,9 % des parents contre le 36 % d'entre eux qui s'exprimaient en faveur du samedi. Cette proportion était encore plus affirmée à l'ESG : 55,3 % des avis étaient en faveur du jeudi et 27,1 % en faveur du samedi.

On aurait donc pu maintenir le statu quo si la question relative à l'uniformité des congés (même jour de relâche dans toutes les écoles enfantines, primaires, secondaires, gymnasiales) n'avait pas apporté un résultat sans équivoque. A l'ESG, par exemple, 91 % des parents souhaitaient le même jour de congé pour tous.

Il fallait alors tenir compte de l'avis des gymnases (Ecole supérieure de commerce, St-Michel, Ste-Croix) où une autre enquête révélait un désir très fortement exprimé (plus de 80 % des élèves, des parents et des enseignants) en faveur du samedi libre, solution introduite à ce degré-là en 1976 déjà.

Le Conseil communal se trouvait alors dans une situation où les alternatives n'étaient pas nombreuses et où il ne restait, même à regret, qu'à fixer le jour de congé au samedi. Ce fut fait lors de la séance du 7 juin 1972.

On peut se demander quelles sont les réactions après trois mois de classe passés sous le nouveau régime. Les avis exprimés relèvent des tendances suivantes :

- la capacité d'adaptation de l'homme apparaît de manière évidente. Ceux qui éprouvent des difficultés - aussi bien élèves qu'enseignants - à "tenir" cinq jours sans relâche sont moins nombreux en novembre qu'ils ne l'étaient en septembre;
- le type d'efforts réclamés par l'enseignement apparaissent mieux équilibrés avec un arrêt au milieu de la semaine. Pourtant le charme du vendredi soir avec la perspective d'un "vrai" week-end est évident même si on y arrive "lessivé";
- des cas de fatigue extrême ont été signalés par certains parents; ils trouvent le régime actuel vraiment épuisant pour leurs enfants (il s'agit notamment de ceux qui effectuent un long trajet et qui doivent se lever tôt);
- certains parents sont enchantés de la nouvelle formule et apprécient de pouvoir vivre vraiment avec leurs enfants en fin de semaine;
- certaines activités notamment sport et rattrapage scolaire n'ont pu être transférées du jeudi au samedi.

Il est évident qu'une telle évaluation est fragmentaire. Elle est, de plus, établie à un moment favorable de l'année scolaire et il faut réserver une opinion plus définitive pour la fin juin.

ESG - INFORMATION

souhaite la bienvenue à

Mme Bernadette FARINE qui assure, depuis le 1er novembre, un enseignement de dessin dans une classe de Corjolens.

félicite

M. et Mme Jean-Claude CUENNET pour la naissance de François
M. et Mme Daniel STEVAN pour la naissance de Carole et Emmanuelle
M. et Mme Francis PYTHON pour la naissance de Fabien.

adresse ses compliments et ses vœux de succès à

M. Jean-Marc SCHWALLER, professeur de dessin, qui expose ses oeuvres, du 1er au 17 décembre, à la Galerie du Théâtre du Stalden.

REUNIONS DES PARENTS

Au moment de la mi-trimestre, les parents ont été très nombreux à participer aux réunions qui leur étaient proposées. Les contacts établis avec les maîtres chargés de l'enseignement des disciplines fondamentales ont permis des échanges fructueux. Il reste que les absents ont parfois tort, notamment si leurs enfants posent de vrais problèmes scolaires.

Sur un plan général, certains parents souhaitent une modification de l'horaire de classe et une libération des élèves le matin avant 11h55. Ce problème a déjà été maintes fois repris. Aujourd'hui, nous arrivons à la même conclusion : pour quitter plus tôt, il faudrait commencer plus tôt aussi; la condition ne peut être remplie par les chemins de fer et autobus pour l'instant tout au moins. On en reste alors au statu quo.

Il nous paraît maintenant important de maintenir le contact; c'est pourquoi nous vous invitons à rencontrer, dans la salle de cours, le professeur de classe de votre enfant.

- le mercredi 1er février 1978 dès 18h30
si votre enfant fréquente l'une des classes
du bâtiment principal ou de celui du Bourg
- le jeudi 2 février 1978 dès 18h30
si votre enfant fréquente l'une des classes
de la Villa Caecilia
- le lundi 30 janvier 1978 dès 18h30
si votre enfant fréquente l'une des classes
de Corjolens.

La rencontre sera organisée sous la forme de rendez-vous, dont la durée sera de dix minutes, et qui seront fixés en tenant compte, dans la mesure du possible, des vœux exprimés par les parents.

C'est le professeur de classe qui, au moyen d'une information précise, renseignera les parents sur l'heure où ils sont attendus par lui.

AUTRES AVIS PRATIQUES

- Au moment de la rencontre, le professeur de classe aura en main la fiche des notes remises pour la mi-trimestre. Il possédera ainsi une information sur la situation précise des élèves dans les disciplines fondamentales qu'il n'enseigne pas lui-même.
En conséquence, la demande de rencontrer d'autres professeurs que le maître de classe sera limitée aux cas particuliers.
En mentionnant pour leur rendez-vous "une heure indifférente", les parents faciliteront l'organisation de la soirée.
- Les parents qui souhaitent rencontrer les conseillers d'orientation (MM Kaech et Thévoz) prendront directement contact par téléphone (23.40.19) avec eux pour fixer un rendez-vous; dans la mesure du possible, on évitera un décalage trop important dans les heures de convocation.
- Le directeur et les maîtres principaux qui n'assument pas la fonction de maître de classe seront également à disposition des parents. Là aussi, pour éviter des attentes prolongées, on signalera par téléphone (22.35.85) les rendez-vous qu'on désire obtenir.

Important : tous les parents rempliront la fiche se trouvant à la page 31.

Juillet et août sont, pour les élèves et les professeurs, synonymes de vacances. L'Ecole n'est cependant pas en sommeil durant cette période, ou si peu ! Il faut laver, nettoyer, entretenir, faire briller le bâtiment; il faut aussi préparer le matériel de la nouvelle année scolaire; il faut encore constituer les classes, établir l'horaire et effectuer des tâches administratives fort diverses. Tout ceci fait que l'école n'a connu la tranquillité que fort peu de temps, trois semaines en fin juillet et début août. Le 29 août, tout, ... ou presque, était prêt pour commencer une nouvelle année scolaire.

Prévenir vaut mieux que guérir, dit-on. Il est indéniable que des contrôles médicaux réguliers contribuent efficacement au maintien de la santé des élèves. Comme chaque année, à pareille époque, le médecin scolaire a procédé au contrôle médical de tous les élèves de 2e année. C'était du 12 au 23 septembre dernier. Parallèlement à ces contrôles, les tests antituberculeux furent effectués ainsi que les vaccinations nécessaires qui furent faites, est-il utile de le préciser, sur autorisation expresse des parents concernés.

Restons dans le domaine de la santé pour signaler que la loi rend les contrôles radiophotographiques obligatoires tous les deux ans. Les derniers contrôles ayant eu lieu il y a deux ans, le car de radiophotographie a été à l'école les 12 et 13 octobre pour recevoir la visite de tous les élèves et professeurs.

Le sport est activement pratiqué par de nombreux élèves (des professeurs aussi...), que cela soit dans le cadre des activités de l'école ou au sein de clubs sportifs. Nous savons que certains de nos sportifs obtiennent des résultats flatteurs et encourageants. Bravo à tous et réservons

une mention spéciale à Emmanuel ANSERMOT, élève du cours 3B, pour une très belle 5e place lors de la finale suisse au test du kilomètre cycliste, 5e place qui est en même temps un titre officieux de champion romand de sa catégorie.

Le 22 septembre, au jour anniversaire de la mort accidentelle de François DING, l'ESG s'est souvenue avec émotion de son ancien élève.

L'an passé, dans cette même chronique, nous relations la belle réussite de la marche botanique organisée dans la région de Schiffenen pour les élèves de 1ère année. Cette année, le 22 septembre plus précisément, l'expérience a été renouvelée mais, cette fois, dans la région d'Avry-sur-Matran. Il faisait un temps superbe, la végétation montrait déjà un échantillon de ses couleurs d'automne; une à une, les classes conduites par leur responsable partaient à la découverte d'un itinéraire et des panneaux explicatifs qui le jalonnaient. Ce fut une belle journée, pourrait-on conclure.

Est-ce pour rappeler aux élèves et à leurs professeurs la saveur maintenant révolue de la pause du jeudi que le calendrier 1977 a fixé la fête de St-Michel un jeudi 29 septembre ? Nous n'en savons rien mais il est certain que l'après-midi de congé accordé à l'occasion de la fête de notre directeur fut appréciée par tous.

Au début du mois d'octobre, les maîtres de classe ont conduit la délicate opération de remplir avec leurs élèves les questionnaires de la statistique scolaire cantonale. Cette démarche suscite régulièrement des réserves et des interrogations. On y trouve certaines formes d'indiscrétions mal expliquées et des questions relatives à l'utilité d'une telle entreprise.

De renseignements pris auprès du Chef de service de l'Office cantonal de statistique , il ressort :

- que la statistique est imposée aux cantons par des dispositions fédérales
- qu'une simplification de la formule utilisée n'est pas possible pour les mêmes raisons; qu'en plus, il s'agit de permettre un traitement électronique de données très diverses apportées par des écoles aux structures très différentes
- que la mention du No AVS du père est impérative; elle permet en effet d'"économiser" deux autres statistiques et de regrouper les factures adressées par l'Assurance scolaire contre les accidents.

Le 14 novembre dernier, tous les maîtres chargés d'un enseignement de mathématiques ont participé à une première séance d'information sur les nouveaux programmes parcourus actuellement à l'école primaire. Cette mise au courant est assurée par M. Jean-Pierre LOUP, professeur au Lycée Ste-Croix. Elle se poursuivra régulièrement; la rentrée 1979 pourra ainsi se dérouler dans les meilleures conditions pour les enfants qui arriveront avec une nouvelle formation initiale.

Durant la journée du 15 décembre, tous les élèves des classes de 3e année recevront un montant de Fr 10,--. Il ne s'agit ni d'une prime de production ni d'une participation aux bénéfices de la Maison. Tout simplement l'Ecole restituera la participation demandée aux parents pour la fréquentation de la piscine. Au moment où l'envoi des factures était fait, il fut en effet décidé que les trois heures hebdomadaires de gymnastique se dérouleraient pour ces classes soit dans les halles soit en plein air.

ETUDE SURVEILLÉE

Sur des bases absolument identiques à celles du premier trimestre, nous organiserons à nouveau dès le 9 janvier, de 15h45 à 17h15, une étude surveillée.

Bien qu'elle regroupe beaucoup d'élèves (près de 70), cette étude permet de travailler dans des conditions satisfaisantes. Toutefois, en raison de la participation élevée, il est pratiquement impossible que le surveillant apporte aux élèves des éclaircissements sur des matières difficiles ou mal comprises. Par contre, les cours de rattrapage organisés en fin de journée selon un horaire affiché en permanence permettent aux élèves de bénéficier, sans inscription préalable, d'explications complémentaires constituant un soutien profitable et ... gratuit.

La participation à l'étude est destinée, en priorité, aux élèves n'habitant pas la ville de Fribourg. En dehors des permissions motivées et demandées à l'avance, la présence des élèves inscrits est obligatoire.

Important : Tous les parents des élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de celui du Bourg remplissent la fiche se trouvant à la page 31.

Depuis trois ans, nous avons proposé, durant quatre après-midi, des activités complémentaires à options. Ce genre d'animation a suscité un attrait évident. Si l'activité est enrichissante en soi, elle a aussi le mérite d'ouvrir des horizons et d'apporter une sensibilisation à des intérêts parfois diffus voire inconnus.

Nous allons reconduire l'expérience cette année en apportant quelques innovations. Les élèves se trouvant en dernière année de scolarité dans des classes de section pratique pourront participer aux mêmes activités que leurs camarades de 3e année. En plus, nous avons ajouté à la liste de l'an passé certaines propositions qui nous paraissent intéressantes.

Ces activités n'amèneront pas de frais supplémentaires sauf pour la cuisine (Fr 10,--), pour l'équitation (Fr 15,--) et peut-être pour l'électronique.

Nous demandons aux élèves d'indiquer, en utilisant la fiche se trouvant à la page 31 et selon l'ordre de leurs préférences, quatre activités de leur choix. Il faut en effet s'attendre à des transferts puisque, dans la plupart des activités, le nombre de participants sera forcément limité. Que feraient, par exemple, 80 garçons dans une cuisine qui peut en accueillir 12 ?

Il nous semble encore utile de préciser - on s'en rendra compte facilement - que les activités proposées ne relèvent jamais du seul délasserement et qu'elles s'adressent dans les domaines techniques (photographie, échecs, cuisine etc...) à des débutants.

LISTE DES ACTIVITES A OPTIONS OFFERTES AUX ELEVES DE 3E ANNEE

1. APICULTURE

Parmi les milliers d'insectes, l'abeille est le seul que l'homme ait réussi à domestiquer et, bien qu'un certain nombre des activités de cet hyménoptère soient encore très mystérieuses, il est possible d'en observer quelques-unes et de les comprendre.

Ce cours propose une initiation à la vie de la ruche, aux soins à prodiguer à ses habitants, à la production du miel, de la cire et du pollen. Des films et une visite de rucher compléteront les entretiens.

2. BRICOLAGE MENAGER

Remplacer le joint d'un robinet, repeindre un plafond ou une paroi, tapisser une chambre, poser un tampon, obturer une fissure, réparer une prise électrique, revêtir un sol, installer un appareil ménager... Des personnes qualifiées vous initieront à l'art d'entretenir et d'embellir vous-même un appartement : occupation intelligente et économique des loisirs.

3. BRIDGE

Le bridge est un jeu de cartes. Tout en conservant un aspect délassant, il présente un visage beaucoup plus complexe et aussi beaucoup plus attrayant que les différentes formes de yass par exemple. Le bridge est un jeu de calcul qui consiste pour l'essentiel à se fixer un but en fonction des moyens que l'on a et à mettre ensuite en oeuvre les ressources dont on dispose pour atteindre ce but. Pour jouer convenablement au bridge, il est nécessaire d'appliquer une méthode d'annonces homogène et d'apprendre à manipuler les 13 cartes que l'on a en main. L'activité proposée ne peut être en conséquence qu'une approche du jeu puisque sa maîtrise exige beaucoup de connaissances et une longue expérience.

4. CONNAISSANCE DE FRIBOURG

Un véritable jeu de la découverte où l'on peut être gagnant à chaque coin de rue. Une course aux trésors que l'on peut emporter à la pointe de son crayon, sur le papier sensible de l'appareil photographique et toujours dans son coeur. Des détails inattendus ou cocasses, des ruelles où personne ne va, des sentiers inconnus, des escaliers, des places, des intérieurs surprenants. Et toujours des promenades où l'on oublie ses pas tant il y a d'attraits. Deux conditions : posséder un oeil curieux et un coeur sensible à la beauté.

5. CONNAISSANCE DU CHEVAL ET PREMIERES NOTIONS D'EQUITATION

Après une étude de l'anatomie du cheval et une approche théorique des problèmes de sa prise en charge quotidienne - nourriture, soins, psychologie, harnachement - (1 après-midi), les participants au groupe auront l'occasion de mettre leurs connaissances toutes fraîches en pratique et de recevoir aussi leurs premières notions d'équitation (3 après-midi).

6. CONNAISSANCE PRATIQUE DE L'AUTOMOBILE

Auparavant objet de luxe convoité, l'automobile est devenue maintenant objet de consommation courante. Le cours proposé permettra aux jeunes qui s'y intéressent de mieux connaître les particularités d'un véhicule à moteur. Un patrouilleur du TCS sera chargé de cet enseignement intéressant et varié.

7. CUISINE

Le fumet qui se propage et qui vous pénètre, pourquoi n'en seriez-vous pas l'auteur ? Découvrez en groupes les joies de la cuisine, ses secrets, ses règles et ses imprévus. N'hésitez pas, mettez la main à la pâte !

Les élèves qui s'inscrivent au cours "Cuisine" s'engagent à participer à une activité durant toute la journée du samedi 4 février 1977.

8. ECHECS

Les échecs peuvent être rangés dans la catégorie des jeux de combinaisons à informations complètes. L'expérience montre qu'ils constituent une activité mentale souvent intense, riche en suspense et qui exprime, avec beaucoup de nuances, les personnalités de ceux qui s'y adonnent.

9. ELECTRONIQUE

Ce cours donnera une initiation à la soudure, à la préparation d'un circuit imprimé. Les participants auront ensuite l'occasion de mettre en pratique ces connaissances lors du montage d'un appareil simple.

10. EXPRESSION ARTISTIQUE

Aimerais-tu peindre sur toile, sculpter du bois, de la pierre ou du plâtre, modeler de la terre et la cuire, dessiner ou graver ? Après avoir choisi avec tes camarades un sujet commun à tous, tu réaliseras une oeuvre personnelle dans la technique que tu préfères. L'échange, l'aide mutuelle, la comparaison des ébauches pourront être couronnés par une exposition.

11. INITIATION A L'ARCHEOLOGIE

Presque chaque jour, le sol ou les édifices laissés par l'homme fournissent aux chercheurs de nouvelles preuves, leur posent de passionnantes questions. Ainsi, par exemple, l'archéologie nous a révélé récemment que des Grecs sont venus à Fribourg il y a plus de 2000 ans. Ce cours te fera voir et toucher des objets, visiter les témoins de l'histoire ancienne qui nous entourent, connaître le travail de l'archéologue et de ses aides spécialisés; des fouilles permettront même d'exercer tes talents et, qui sait, de faire une découverte...

INTRODUCTION A L'ASTRONOMIE

L'étude de l'astronomie a peu d'avantages pratiques dans nos vies. Cependant, des connaissances, même restreintes, de cette branche peuvent nous enrichir culturellement en nous faisant sortir du domaine des apparences de nos horizons limités. Le ciel nocturne de Fribourg, souvent nuageux ou brumeux, tend à décourager l'observation des objets célestes, mais il est cependant possible avec des moyens modestes de s'engager dans l'observation et dans la photographie de la voûte étoilée avec des résultats satisfaisants. Il ne paraît pas nécessaire d'indiquer que l'étude de l'astronomie n'est pas l'étude de l'astrologie.

13. PHOTOGRAPHIE

Il n'est pas nécessaire d'être un photographe pour trouver beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la photographie. Nous proposerons au groupe d'apprendre à faire des photos, du début à la fin, c'est-à-dire à manipuler l'appareil photographique, à développer les films et à agrandir les images. Ce n'est pas si difficile !

14. PRODUCTION D'UNE EMISSION DE TELEVISION

A l'aide d'un magnétoscope portable, production d'une émission de télévision. De la préparation des interviews ou du scénario jusqu'au montage final, nous aurons l'occasion de suivre les multiples étapes de l'élaboration d'une émission. Le sujet sera déterminé par les participants.

15. REALISATION D'UN FILM D'ANIMATION

Vous avez déjà vu, à l'écran, des lettres ou des figurines qui s'animent. Si vous souhaitez vous initier à cette technique, vous pourrez le faire au travers d'une histoire que vous composerez vous-même.

16. THEATRE ET MIME

"La vie est un théâtre dont les hommes sont les acteurs..." écrivait Voltaire. Voilà pour quelques-uns l'occasion d'acquérir une meilleure maîtrise de soi dans l'expression des gestes, les rythmes, les pauses et les inflexions de voix, à travers une scène de la comédie, de la tragédie, à travers un poème ou un simple texte en prose. Extérioriser ses sentiments et sa personnalité, c'est peut-être aussi l'occasion de mettre en valeur un talent caché.

17. TRAVAIL SUR BOIS

Dans le contexte actuel, l'intérêt pour le travail manuel renaît; les élèves qui choisiront cette activité auront la possibilité, en travaillant sur une matière noble, d'effectuer une réalisation originale et personnalisée.

Vous connaissez *bijou, caillou, chou...* Cela se termine de façon désagréable lorsque le dernier animal évoqué ne reste plus sagement dans sa règle de grammaire. Eh oui ! il arrive partout en Romandie qu'on retrouve çà et là des poux.

Que faire alors ? Voici les conseils diffusés par le Service sanitaire des Ecoles (Av. de Rome 5, tél. 22.47.81).

Nous vous conseillons l'emploi du Gel Jacutin qui permet, par un traitement répété 2 jours de suite, de se débarrasser des parasites.

Traitement des enfants âgés de plus de trois ans

Avant le traitement, faire un shampooing avec de l'eau chaude et un savon doux. Appliquer au maximum une cuiller à café de Gel Jacutin sur la chevelure encore humide et répartir régulièrement le produit sur le cuir chevelu par massages et peignages répétés.

Trois heures plus tard, laver la tête à l'eau chaude.

Répéter ce traitement le lendemain.

Veiller à ce que le produit n'entre pas en contact avec les yeux ni les muqueuses (empêcher les enfants de lécher le produit).

Pour décoller les lentes, il est nécessaire, après la fin du traitement avec le Jacutin, de faire plusieurs jours de suite un shampooing. On passera une peignette dans les cheveux encore imprégnés de shampooing et on rincera à l'eau chaude. Pour le dernier rinçage, on prendra de l'eau tiède vinaigrée (2 cuillers à soupe de vinaigre de table pour 1 litre d'eau) pour décoller les lentes, puis on séchera les cheveux.

Remarques importantes

Il est indispensable de laver tous les objets qui ont été en contact avec le patient (peigne, brosse, linge de toilette, linge de corps, draps de lit, taie d'oreiller, etc.).

Après avoir utilisé le produit, il faut se laver soigneusement les mains.

8 à 10 jours après le traitement, il est nécessaire de faire un contrôle et, si nécessaire, de répéter le traitement.

LA RAGE

Au moment où les régions d'où proviennent nos élèves sont situées dans des zones d'infection ou de protection, il nous paraît important d'attirer l'attention de tous, parents, enfants et maîtres, sur la rage. Pour le faire, nous empruntons à un Mémento diffusé par l'Office vétérinaire cantonal les informations suivantes.

Généralités

La rage est une maladie contagieuse dont l'issue est généralement mortelle. L'agent est un virus, c'est-à-dire l'un des plus petits agents pathogènes, invisible même au microscope ordinaire. Il se loge de préférence dans le cerveau, la moelle épinière et les glandes salivaires des malades. Il est excrété principalement avec la salive (également avec l'urine).

Sont réceptifs, à part l'homme, tous les animaux domestiques et beaucoup d'espèces de gibier telles que renards, blaireaux, lièvres, martres, putois, écureuils, chauves-souris, rats, souris, chamois, cerfs, chevreuils, etc. Les oiseaux peuvent aussi être atteints de rage mais plus rarement. Les animaux domestiques (chiens, chats, bovins, chevaux, moutons, chèvres, porcs, etc.) peuvent aussi contracter la rage par contact avec des animaux sauvages malades.

Contamination

Le plus souvent, la contamination est consécutive à une morsure par des animaux atteints de rage, mais elle peut aussi résulter du léchage de blessures ou égratignures cutanées. L'homme peut également être contaminé par des griffures, par léchage, par pénétration de bave animale dans la bouche, le nez ou les yeux (par exemple le fait de se frotter les yeux avec les doigts souillés de salive d'un animal contaminé) ou par le contact d'objets antérieurement souillés de bave (muselière, niche, etc.).

Le virus présent dans la salive d'animaux atteints de rage pénètre donc dans l'organisme à la faveur de lésions de la peau ou des muqueuses et ceci même après dessiccation. Il faut noter que des animaux sains en apparence peuvent déjà être atteints de rage et infecter d'autres animaux ou des êtres humains, un jour ou deux avant que l'on perçoive un symptôme quelconque de la maladie.

Incubation

La période s'écoulant entre la pénétration du virus dans le corps et l'apparition des premiers symptômes de la maladie varie : elle dépend de la quantité et de la virulence du matériel contagieux ainsi que du genre et de la localisation de la blessure. Chez le chien, la maladie ne se manifeste habituellement que 3 à 8 semaines après la contamination, chez le chat après 2 à 4 semaines. Chez l'homme, l'incubation est de 8 jours à un an, dans la règle de 1 à 2 mois.

Symptômes et évolution de la maladie chez l'homme et chez l'animal

Chez l'homme, les symptômes de la rage sont, au stade initial, qui dure de un à deux jours : des maux de tête, de l'insomnie, de l'irritabilité, une humeur renfrognée, de la fièvre, des brûlures et des démangeaisons sur la cicatrice de la morsure. Vient ensuite un stade d'excitation d'un ou plusieurs jours, avec des crampes des muscles de la gorge et du thorax (déglutition et respiration), angoisses, aversion pour les liquides (hydrophobie), salivation, irritabilité exaltée, qui peut aller jusqu'à des accès de fureur. Cette période est suivie d'un stade de paralysie, souvent très court, durant lequel le déclin des forces est accompagné de paralysie des muscles de la face, de la langue, de la gorge, des yeux, des membres et du thorax, avec issue mortelle en 3 à 5 jours, le malade conservant toute sa lucidité.

Chez les chiens, le premier symptôme est une modification du comportement. Des chiens habituellement accueillants, calmes et obéissants deviennent hargneux, excités, méfiants ou alors indociles et se cachent volontiers. Les animaux refusent de prendre la nourriture habituelle et sont enclins à ronger et à avaler des objets indigestes. Après un à deux jours, les animaux tentent de s'évader (rage furieuse)... Ils s'attaquent aux objets, aux êtres humains et, à l'occasion, on remarque qu'ils happent en l'air... Par la suite, ils foncent sur tout ce qui croise leur chemin et mordent dans les objets qu'on leur oppose pour se protéger. Les chiens enragés peuvent être dociles avec les personnes connues, tandis qu'ils attaquent les personnes ou bêtes étrangères (...). Ces symptômes d'excitation durent 3 à 4 jours; ensuite, les animaux maigrissent et manifestent les premiers signes de paralysie. Les organes de la déglutition sont les premiers atteints, si bien que les bêtes ne peuvent plus avaler et bavent continuellement; suit la paralysie du maxillaire inférieur; la langue pend hors de la gueule. Enfin survient une paralysie de l'arrière-train. Les animaux meurent de paralysie et d'épuisement entre le 5^e et le 8^e jour, au plus tard le 10^e jour de la maladie. Dans les cas de rage mue ou rage tranquille, on remarque principalement des signes de paralysie; la mort survient alors après 2 à 3 jours déjà.

Le chat enragé présente des symptômes semblables à ceux du chien. Chez lui, le désir de s'échapper et la tendance à griffer et à mordre s'extériorisent avec une acuité particulière. (...) Les chevaux, les bovins, les moutons, les chèvres les porcs et même la volaille peuvent être infectés. (...) Chez le gibier indigène, la rage évolue de la même manière que chez l'animal domestique. (...)

Le plus souvent, la rage commence chez les mammifères carnivores où les cas de cette épizootie sont les plus nombreux. Ceci s'explique par le genre de vie de ces animaux, notamment par les combats que se livrent les renards et les blaireaux lors du rut. Les renards perdent alors toute crainte de l'homme; ils s'approchent de lui et soutiennent son regard sans manifester la moindre appréhension. Ils pénètrent aussi dans les fermes, les appartements, les étables, les cages et les niches à chiens. Ils vont jusqu'à attaquer l'homme. (...) Le gibier malade erre à travers la forêt en poussant des cris plaintifs; il heurte souvent de la tête, si bien que souvent le front est blessé et saigne. Les animaux bavent, maigrissent, présentent des signes d'épuisement et de paralysie. La mort survient après 4 à 8 jours de maladie.

Diagnostic de la rage

Pour diagnostiquer la rage, il est indispensable d'examiner le cerveau de l'animal suspect. La mise à mort ou l'abattage de tels animaux doit s'opérer si possible sans léser la boîte crânienne et partant le cerveau. Ce travail ainsi que l'emballage de matériel, etc, doivent se faire au moyen d'instruments ou avec des mains protégées (gants de caoutchouc ou en matière plastique).

Déclaration obligatoire

Les propriétaires d'animaux, en particulier les propriétaires de chiens, de chats, de chevaux et de bétail ainsi que les chasseurs et les gardes-chasse sont tenus d'observer attentivement les animaux. En cas de suspicion de rage ou de contact d'animaux domestiques avec des animaux atteints ou suspects de rage, le poste de gendarmerie ou de police, le garde-chasse ou le vétérinaire cantonal doivent immédiatement être informés. Le vétérinaire cantonal entreprend les démarches nécessaires pour faire examiner les animaux suspects.

Lutte contre la rage

L'Office vétérinaire cantonal déclare zone d'interdiction les régions entourant le foyer de la maladie et délimite la zone d'infection et la zone de protection. Les décisions d'interdiction du vétérinaire cantonal sont publiées. Elles comprennent entre autres les prescriptions de police des épizooties concernant la garde des chiens et des chats, l'abattage des animaux errants, le devoir de déclarer toute suspicion d'épizootie et l'acheminement de l'avis de suspicion.

L'évolution de l'épizootie a confirmé que le renard en est le principal vecteur. La plus grande attention doit donc être vouée à la diminution du nombre des renards par une chasse intensive et par les autres méthodes reconnues.

Prophylaxie

Chez les animaux :

Tous les chiens de plus de cinq mois gardés dans la zone d'interdiction doivent être vaccinés préventivement contre la rage. Les chiens en âge d'être vaccinés ou les chiens non vaccinés amenés pour un séjour prolongé dans la zone d'interdiction doivent être vaccinés immédiatement contre la rage. Les propriétaires d'animaux doivent, par présentation du certificat vétérinaire de vaccination, pouvoir fournir la preuve que leur chien a été vacciné en temps utile contre la rage. La vaccination des chats est facultative. Elle est cependant fortement recommandée. Pour les bovins, les moutons, les chèvres et les chevaux, on dis-

pose à l'heure actuelle d'un vaccin efficace. La vaccination des animaux pâturant dans la zone infectée est indiquée.

Il faut éviter que les animaux domestiques n'entrent en contact avec des renards, avec d'autre gibier, ainsi qu'avec des chiens et des chats de l'extérieur. Dans des régions menacées, on évitera de faire paître de nuit des animaux non vaccinés.

Chez l'homme :

Comme il est peu probable que la rage puisse être éliminée totalement à brève échéance, la population doit apprendre à faire face au danger en observant certaines mesures de prudence et en adoptant un comportement approprié.

On s'abstiendra de toucher les animaux domestiques appartenant à des tiers ainsi que des animaux sauvages. On évitera dans tous les cas le contact avec des animaux se comportant comme s'ils étaient suspects de rage.

S'il est certain qu'un animal domestique est entré ou a pu entrer en contact avec un animal sauvage suspect, le vétérinaire doit être requis immédiatement.

Dans les régions où la rage sévit sur le gibier, il est recommandé, lors de séjours ou de promenades en forêts, de se munir d'un solide bâton, afin de pouvoir écarter les animaux suspects. Les enfants ne se rendront en forêt que sous surveillance.

Lorsqu'une personne a été mordue par un animal atteint ou suspect de rage ou qu'elle a été en contact avec de tels animaux ou avec du matériel infecté, les risques de contracter la maladie sont d'autant plus faibles que la blessure est précocement désinfectée. La succion des plaies n'est pas sans danger et doit être évitée. A titre de premier secours, il est recommandé de nettoyer minutieusement la blessure avec du savon et de l'eau chaude ou tout au moins de la rincer soigneusement avec de l'eau. Dans tous les cas, il faut consulter immédiatement le médecin de famille ou le médecin le plus proche.

LA REGLE DE BASE EST :

PAS DE PANIQUE ! MAIS OUVRIR L'OEIL.

Se méfier particulièrement des animaux sauvages et apprivoisés en apparence qui ne fuient pas. Ne les toucher ni avec la main nue ni avec le pied !

Signaler ce qui est suspect aux instances compétentes (gendarmerie, garde-chasse, vétérinaire).

Fiche à remettre au professeur de classe, le 9 janvier 1978, par tous les élèves fréquentant une classe du bâtiment principal ou de l'école du Bourg (données explicatives p. 21)

Les parents de l'élève : nom prénom Cours/.....
No alfab.
domicile :

- inscrivent leur fils à l'étude surveillée
- n'inscrivent pas leur fils à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

- a) les jours choisis lundi mardi mercredi jeudi vendredi
- b) heure de fin d'étude souhaitée 16h15 16h30 16h45 17h15

Cocher d'une croix les mentions qui conviennent.

Signature des parents :

Fiche à remettre au professeur de classe, le 23 janvier 1978, par tous les élèves de l'ESG (données explicatives p. 16)

Les parents de l'élève : Cours.....No alfab.

Cocher ce qui convient

- ne participent pas à la réunion du 2e trimestre
- participent à la réunion
- Ils souhaitent être convoqués à heure indifférente (possibilité dès 18h30) à
- En plus du professeur de classe, ils souhaitent rencontrer
- (Si aucun nom ne figure ici, seul le professeur de classe sera à disposition des parents)

Signature des parents :

Fiche à remettre jusqu'au jeudi 15 décembre 1977 au professeur de classe par tous les élèves de 3e année, de P1, P4, P5, P6, P8

En accord avec ses parents, l'élève classe no alfab..... choisit, dans l'ordre de ses préférences, les activités à options

- 1. No Il s'agit évidemment de 4 activités différentes.
- 2. No
- 3. No
- 4. No (Ne mentionner que le numéro figurant dans la présentation des activités se trouvant aux pages 22 à 25)

